

ABONNEMENT.

Sauvageur : Un an... 30 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne :

Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33. A. EWIG, Rue Fiechter, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. SAVAS-LAPPIÈRE & Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Février 1879

Chronique générale.

Nous devons faire remarquer que le nouveau Président de la République est élu pour sept ans, terme fixé par la Constitution.

Quelques personnes ont pu croire qu'il ne serait nommé que pour la période restant à courir jusqu'à l'expiration des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, c'est-à-dire jusqu'au 20 novembre 1880.

C'est une erreur absolue, la loi du 20 novembre 1873 qui a créé le septennat au profit du maréchal de Mac-Mahon, bien avant le vote de la Constitution actuelle, est un statut personnel qui est destiné à prendre fin avec la personne au profit de laquelle il a été voté.

Du jour où le maréchal de Mac-Mahon se retire, nous rentrons dans la vérité et la réalité constitutionnelles; les clauses d'exception disparaissent, et la Constitution du 25 février 1875 doit être exécutée dans toutes ses parties.

Il en résulte que le nouveau Président de la République a été élu pour une durée de sept années à dater du jour de la nomination.

Nous devons faire remarquer, en outre, que le droit exceptionnel conféré au Maréchal de pouvoir seul, jusqu'en 1880, proposer la révision de la Constitution, disparaît avec lui. A partir du jour de son remplacement, la révision pourra, à tout instant, être proposée, et on statuera dans les formes prévues, à savoir que chaque Chambre se prononcera par délibération séparée sur la demande de révision et, si chacune d'elles l'approuve, le congrès se réunira immédiatement.

Plusieurs députés voulaient jeudi profiter de la réunion du Congrès pour réviser immédiatement la Constitution et voter le retour du gouvernement à Paris. M. Martel, qui était au courant de ce qui se passait, s'y est montré fort opposé, et a manœuvré de façon à clore le Congrès aussitôt après la nomination du Président de la République, au grand mécontentement d'un grand nombre de députés.

Dans l'hypothèse du retour, on désigne le Trocadéro comme devant recevoir l'une et l'autre Chambre, leurs bureaux et leurs dépendances.

On lit dans l'Union :

Dès le jour où le maréchal de Mac-Mahon quitterait le pouvoir, nous disions que M. Dufaure se retirerait du ministère. Hier soir encore, bien que certains journaux républicains voulaient démentir le fait, nous annoncions en Dernières Nouvelles que M. Dufaure prenait sa retraite. Aujourd'hui, ces mêmes journaux sont obligés de se rendre à l'évidence; ils annoncent que le président du conseil donne sa démission.

Voici ce que le Temps disait hier soir :

Dans le conseil qui vient de se tenir à la chancellerie, M. Dufaure a fait part à ses collègues de son irrévocable résolution de se retirer.

Aux objections qui lui ont été faites par plusieurs de ses collègues, le président du conseil a répondu « qu'à des situations nouvelles, il fallait des hommes nouveaux. »

M. Dufaure doit écrire, dès ce soir, à M. le Président de la République pour l'informer de sa résolution.

Le fait est donc absolument certain.

Dans les circonstances présentes, la résolution de M. Dufaure est grave, parce que le ministère perd dans le président du conseil l'homme qui passait, à tort ou à raison, comme pouvant seul opposer au parti radical une certaine force de résistance.

On donne diverses raisons à la retraite de M. Dufaure. — Les uns prétendent que, fatigué des affaires, il aurait dit : « A une situation nouvelle, il faut des hommes nouveaux. » — Les autres disent qu'il aurait reculé devant la masse effrayante de demandes de destitutions dans la magistrature qui lui auraient été adressées. — D'autres enfin allèguent que M. Dufaure ne croit pas à une majorité gouvernementale dans la Chambre. — En quatrième lieu, quelques-uns pensent que M. de Saint-Vallier, retour de Berlin, n'aurait pas été étranger par ses conversations à la résolution du président du conseil.

Nous croyons qu'il y a un peu de toutes ces raisons dans la retraite de M. Dufaure qui voit venir les mauvais jours, et qui, à son âge, ne se sent plus capable d'arrêter le mouvement.

Le nom de M. de Saint-Vallier est mêlé à ce départ par trop de journaux pour que les conversations de cet ambassadeur en Allemagne n'aient pas pesé beaucoup sur la détermination de M. Dufaure.

Le National, qui reçoit ses inspirations du ministère, voudrait faire entendre que M. de Saint-Vallier est intervenu pour décider M. Dufaure à rester; mais alors notre ambassadeur n'aurait pas réussi. Voici tout l'article de ce journal :

Hier, à l'issue de la séance du Sénat, un certain nombre de sénateurs, parmi lesquels on remarquait MM. de Saint-Vallier, Peyrat, Ferry, Hébrard, général de Cissey et le général Robert, se sont approchés du banc de M. Dufaure, et ont vivement insisté auprès de lui pour le prier de rester à son poste et de conserver la présidence du conseil.

Les arguments de toute nature invoqués par les honorables sénateurs, appartenant à toutes les nuances des groupes du Sénat, n'ont pas paru avoir triomphé des scrupules de M. le garde des sceaux qui persistait à regarder sa démission comme nécessaire. M. Dufaure aurait même ajouté qu'en dehors des raisons personnelles et d'opportunité qui lui imposaient l'obligation de prendre cette détermination, il trouverait encore d'autres motifs dans la difficulté de constituer une majorité de gouvernement à la Chambre des députés.

Personne, aurait-il dit, n'a d'action sur la majorité actuelle. Personne ne peut lui imposer un programme, ses divisions rendraient sa mission trop difficile.

M. Dufaure n'a pourtant point refusé définitivement de rester à son poste et, quittant la galerie des Tombeaux avec un de ses collègues, il a déclaré que les arguments tirés de nos relations extérieures et présentés par M. de Saint-Vallier étaient ceux qui agissaient le plus sur son esprit.

Dans la soirée d'hier, M. Dufaure revenait sur ce sujet et disait à quelqu'un de son entourage : « Je ne vois pourtant pas trop comment ma présence au ministère peut avoir d'action sur nos relations extérieures; avant de me laisser séduire par ces paroles, il faudra que je me fasse expliquer la chose. »

Il paraît que M. de Saint-Vallier lui a si clairement expliqué la chose, que M. Dufaure en a tiré une conclusion toute différente de celle qu'on attendait. Nous espérons que le National nous donnera à cet égard de nouvelles informations.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT.

M. Jules Grévy, qui vient d'être nommé Président de la République, est né à Montsous-Vaudrey, dans le Jura, le 15 août 1813.

Il a toujours été républicain. Faisant son droit à Paris en 1830, il combattit aux journées de juillet, et quelques années après se montra le constant défenseur du parti radical qui attaquait le gouvernement de Louis-Philippe. Il plaida notamment pour les complices de Barbès après les journées d'avril.

En 1848, il fut commissaire du gouvernement provisoire dans son département, et peu après fut élu le premier par le Jura à l'Assemblée constituante.

Son nom, à cette époque, devint célèbre par son amendement à la Constitution. Il demandait qu'il n'y eût pas de Président de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE TABAC ET L'ALCOOL.

Nous parlions, il y a quelque temps, des précoces et pernicieux raffinements de la jeunesse des collèges. Je montrais ces petits lycéens, qui « font les hommes », initiés de trop bonne heure à notre existence, s'inoculant nos vices, imitant nos ridicules, bouffis et paralysés d'amour-propre, crevant le ballon de leur avenir au lieu de le gonfler. Le tableau n'avait malheureusement rien de chargé ou d'inexact, mais il n'était pas complet.

Les mêmes causes qui compromettent si gravement la jeunesse des classes riches doivent, à plus forte raison, peser sur celle des classes pauvres, dites laborieuses. Ces causes, quelles sont-elles? Ne peut-on les amoindrir, sinon tout à fait les détruire? Grande question, question vitale pour la société, et sur laquelle je m'étais promis de revenir. Or, il vient de me tomber sous les yeux une brochure du docteur Elie Goubert où l'effrayant sujet est exposé avec autant de force que de science. Je prendrai donc aujourd'hui ce livre pour guide.

Le danger est si grand, et à la fois si palpable, que nous ne saurions trop crier au secours. Ce n'est pas quand la maison est brûlée qu'il y a lieu d'attrouper les passants et de former la chaîne, c'est pendant qu'elle brûle qu'il faut se hâter.

Le docteur Goubert n'y va pas par quatre chemins. Dès ses premières lignes, il nous dit clairement notre fait : « On peut affirmer, dit-il, qu'avec l'abus progressif des boissons alcooliques et du tabac, l'émancipation hâtive de la jeunesse, ses désirs et ses besoins prématurés, la fausse direction donnée de nos jours à son développement tant moral que physique, etc., notre pauvre humanité est sur une pente fatale d'abâtardissement, de déchéance de l'espèce, et que nous préparons de bien terribles maux à nos petits-neveux, si nous n'avons pas mieux le souci de nos devoirs et de notre dignité. »

Remarquez que l'auteur ne se place point sur le terrain des stricts moralistes, mais sur celui des hygiénistes. Il vise par-dessus tout à arrêter la déchéance de l'espèce, et il est entraîné à poser ce double principe, rigoureusement vrai, qu'il n'y a ni progrès sans morale, ni morale sans hygiène. Ce point bien établi est d'une souveraine importance.

L'hygiène populaire nous apparaît d'ores et déjà comme le remède le plus efficace contre certains agents de perturbation.

La matière que je traite est tellement délicate

qu'il ne m'est même pas permis de l'effleurer par tels et tels de ses côtés. Le journal n'est pas une clinique, et le journaliste n'a pas le droit de découvrir toutes les plaies. Aux hommes qui se sont voués spécialement à la jeunesse de descendre au fond de tous les dégoûts! Mon rôle se borne ici à appeler l'attention des pères de famille et, en général, de tous les éducateurs sur les conclusions très-sensées et pratiques de M. le docteur Goubert.

Il n'y a pas à se méprendre à la source première du mal : c'est « l'émancipation hâtive des jeunes gens ». Ce qui est triste à penser, c'est qu'il n'y a guère moyen de reculer cette émancipation. Elle est le résultat de nos mœurs. A moins d'enfermer votre fils dans une solitude bien lointaine et bien inaccessible, il vous verra vivre; il verra vivre en même temps d'autres hommes qui valent moins que vous. Vous essayerez vainement de jeter un voile sur certaines nudités; il finira fatalement par soulever le voile et par tout voir. Le mauvais exemple est presque inévitable. Que si vous ajoutez à ces excitations quasi-directes les mille influences mauvaises qui flottent dans notre atmosphère de fournaise, vous serez épouvanté de la situation qui lui est faite, même au sein de la famille. La première chose qui se développe en l'enfant, c'est la sensualité et tout ce qu'elle comporte de désirs et de besoins. Par là germent et s'enracinent les vices. Ne perdez point de vue que l'adolescent ne s'éman-

cipe jamais que pour être vicieux « comme un homme ».

Pourquoi les lycéens de douze ans se mettent-ils à fumer? Parce que cela est défendu, nuisible à la santé? Non, parce que les hommes aiment la fumée du tabac. Pourquoi, les jours de sortie, se donnent-ils rendez-vous dans les estaminets borgnes? Parce qu'un homme ne doit pas craindre les liqueurs fortes. Le tabac, dans les premiers temps, leur fait grand mal; l'alcool leur brûle le sang. Qu'à cela ne tienne! Ils recommencent à fumer et à boire jusqu'à ce qu'ils puissent supporter l'ivresse. Une pipe appelle une autre pipe, un verre d'eau-de-vie appelle un autre verre d'eau-de-vie, à peu près comme dans l'Écriture l'abîme appelle l'abîme. La nicotine, l'alcool entrent dans les nécessités de leurs sens et en engendrent bien d'autres. A mesure qu'ils grandiront, le vice se fortifiera sous leur peau davantage. Leur intelligence sera noyée, le développement de leur corps enrayé. C'est sous l'empire d'un véritable empoisonnement qu'ils vivent, et si le poison ne les tue qu'à la longue, il les dégrade tout de suite.

Ne me tenez pas d'exagération; le tabac et l'alcool sont essentiellement des toxiques. Là-dessus, M. Goubert est formel : « A son premier essai, l'apprenti fumeur pâlit après un certain nombre de bouffées de tabac; les haut-de-cœur le prennent; une sueur froide lui vient au front, aux mains; il

la République élu par la nation, mais que le pouvoir exécutif fut exercé par le président du conseil nommé par l'Assemblée.

En 1849 et 1850, M. Grévy fut un constant adversaire du prince-président Louis-Napoléon.

Pendant l'Empire, il rentra dans la vie privée et se consacra à l'exercice de sa profession d'avocat. Il ne reparut sur la scène politique qu'en 1868, comme député du Jura au Corps législatif. Il siégea alors dans les rangs de la gauche.

On sait son rôle depuis 1874.

D'après les *Tablettes d'un Spectateur*, plusieurs députés de la majorité ont déclaré que c'était M. Gambetta lui-même qui avait posé et fait poser sa candidature à la présidence de la Chambre des députés.

On prétend que la démission du Maréchal a causé une mauvaise impression sur le haut commerce de Paris.

Nous avons annoncé la candidature de l'amiral Pothuau. Cette candidature a réellement existé; mais au dernier moment la gauche, craignant quelque surprise et voulant profiter de l'occasion, a exigé le retrait de toute candidature autre que celle de M. Grévy.

L'amiral, dit-on, nourrit, depuis longtemps, cette ambition. Il y a quelques jours, dans un salon, on causait sur l'éventualité de la démission du Maréchal. Le vice-amiral Pothuau assistait à cette conversation, et attirant à part un des interlocuteurs: « Le malheur en France, lui dit-il, c'est qu'on croit aux hommes « nécessaires. » Ceux qu'on croit tels ne le sont pas, et s'il en était besoin, on trouverait bien quelqu'un pour remplacer le Maréchal. » L'interlocuteur du vice-amiral comprit, sourit, et s'inclina sans mot dire.

Les intimes du Maréchal racontent qu'il cherchait une occasion de se réhabiliter auprès de l'armée dont les chefs ne lui pardonnaient pas toutes les concessions, depuis le 14 décembre 1877; le Maréchal a trouvé cette occasion à propos des grands commandements militaires.

Le candidat à la députation, pour remplacer M. Grévy dans l'arrondissement de Dôle, est M. Lombard.

LA RÉPUBLIQUE DU 30 JANVIER.

Il n'y a qu'un mot, paraît-il, pour caractériser l'acte qui vient de s'accomplir à Versailles; c'est l'organe de M. Gambetta qui nous l'a fait connaître: « Depuis hier, nous sommes en République. » L'aveu est précieux et vaut qu'on le retienne. La Républi-

que avait coutume de nous vanter ses neuf années d'existence; mais ce n'était apparemment qu'un refrain mensonger destiné à tromper la crédulité de la foule. La République date aujourd'hui ses actes du premier jour de la première année de son règne; nous allons donc assister à ses débuts.

Voici un signe nouveau et très-grave de la désorganisation qu'on prépare.

On sait que le parti radical poursuit avec ardeur l'idée fixe de placer la gendarmerie sous l'autorité du ministère de l'intérieur — c'est-à-dire des préfets et sous-préfets — pour en faire un instrument redoutable à la disposition des manœuvres électorales et autres.

Vendredi, le *Journal officiel* publiait un décret qui forme une commission « chargée » d'étudier les modifications qu'il peut y avoir lieu d'introduire dans le décret du 4^{er} mars 1854 sur le service de la gendarmerie.

Avec le courant nouveau qui va se déchaîner après la retraite du Maréchal, on peut prévoir que le parti radical visera à ce que ces « modifications » soient le plus possible en sa faveur.

L'armée, la police, la gendarmerie, la magistrature, le clergé, tout subira l'effort des désorganiseurs. Quand on a mis le pied dans la République, il faut aller jusqu'au bout. Nous verrons bientôt la déception et l'évolution de ceux qui croyaient pouvoir s'arrêter aux premières étapes sans sortir du domaine de la prudence et de la modération. (*Journal de la Vienne.*)

Le bruit a couru que tous les commandants de corps d'armée avaient envoyé leurs démissions.

Voici leurs noms :

- 1^{er} corps, Lille, général Clinchant.
- 2^e — Amiens, général Mautaudon.
- 3^e — Rouen, général Borel.
- 4^e — Le Mans, général Deligny.
- 5^e — Orléans, général Bataille.
- 6^e — Châlons, général Douay.
- 7^e — Besançon, gén. duc d'Aumale.
- 8^e — Bourges, général Garnier.
- 9^e — Tours, général du Barail.
- 10^e — Rennes, général Cambriels.
- 11^e — Nantes, général de Cissey.
- 12^e — Limoges, général de Larigue.
- 13^e — Clermont, général Picard.
- 14^e — Lyon, général Bourbaki.
- 15^e — Marseille, général Lallemand.
- 16^e — Montpellier, général Ranson.
- 17^e — Toulouse, général Lecoite.
- 18^e — Bordeaux, général Berthaut.
- 19^e — Alger, général Chanzy.

Gouverneur de Paris, général Aymard.

Les graves événements politiques qui ont eu lieu à Paris dans la journée du 30 ont été accueillis avec une indifférence qui mérite d'être signalée.

Dans la soirée, les boulevards étaient animés, mais très-calmes; les cris des vendeurs de journaux seuls qui criaient: *la Démission du Maréchal! l'Élection du nouveau Président!* 5 centimes! faisaient penser à la situation du moment. Les théâtres regorgeaient de monde; aux Variétés, entre autres, on s'occupait beaucoup plus des prouesses hippiques de M^{me} Chaumont et des cascades de Léonce que des cinq cents voix de M. Grévy.

S'il y avait eu un théâtre où l'événement eût pu faire oublier le spectacle de la scène, ce n'aurait pu être que l'ex-théâtre des Italiens, sous la direction du ténor Capoul.

En somme, calme plat, et indifférence partout, dans les faubourgs comme sur les boulevards. Quelques journaux radicaux, entre autres la *Marseillaise* et la *Lanterne*, ont cru devoir orner leurs fenêtres de quelques lanternes rouges; au quartier Latin, de rares lanternes aux couleurs également écarlates ont aussi fait leur apparition.

Un gros bouquet aux rubans rouges était préparé pour être envoyé à M. Grévy. Il n'y a pas eu autre chose.

Les renseignements arrivés de la province constatent partout la même indifférence.

A Tours, deux voyageurs de commerce avaient accroché trois lanternes vénitienes aux fenêtres de la chambre qu'ils occupent à l'*hôtel de Londres*.

C'était tout. Ailleurs, obscurité complète. Un grand nombre de commerçants faisaient des vœux pour la prospérité si compromise des affaires en général.

En effet, si l'ère nouvelle qui s'ouvre amenait enfin l'ESSOR tant promis, il y aurait compensation, et on se consolait de ce changement survenu dans les hautes régions du pouvoir. Nous faisons des vœux pour son avènement, sans trop l'espérer cependant.

Rien ne gêne maintenant les républicains. Allons! des affaires et du travail!

Judi dernier a eu lieu, à l'École des arts et métiers d'Aix en Provence, un commencement de soulèvement qui a été bientôt réprimé par l'intervention du sous-préfet et de M. Michélet, directeur de l'École. Seize élèves parmi les plus turbulents ont été renvoyés, et tout paraît maintenant rentré dans l'ordre.

Correspondance particulière DE L'ÉCHO SAUMUROIS.

Paris, 31 janvier 1879.

Cela devait arriver, et la démission du maréchal de Mac-Mahon était inévitable devant les exigences du ministère actuel. Malgré les applaudissements ironiques des gauches, et quoi qu'en disent les journaux républicains, le Maréchal s'en va avec les honneurs de la guerre, et ravit à bon nombre de nos purs le plaisir qu'ils auraient eu, en 1880, à lui refuser le renouvellement de son mandat.

Le Maréchal a eu raison, et a saisi avec habileté un échappatoire; s'il avait signé ces

décrets relatifs aux révocations concernant les grands commandements militaires, il s'amoindrait, se ferait toute porte de sortie, et ne pouvait logiquement refuser sa signature, dans l'avenir, à aucun décret concernant même les choses les plus étonnantes. Le Président d'une République, quoique irresponsable, n'en a pas moins une conscience à laquelle il doit obéir, et ne peut pas se transformer, en soliveau. Si, au contraire, vous ne voulez voir en lui qu'une machine à signatures, supprimez donc la présidence, ce sera une économie, et installez à la place d'un Président, dans le plus beau salon de l'Élysée, une machine Marconi qui vous donnera toutes les signatures que vous voudrez. Je le dis et je le répète avec tous les gens paisibles, raisonnables.

Le Maréchal s'en va avec les honneurs de la guerre, emportant avec lui l'estime et l'admiration des honnêtes gens.

Paris, pendant cette période critique, n'a guère changé d'aspect; n'écoutez donc pas certains journaux qui se sont servis de vieux clichés, toujours préparés d'avance pour de semblables circonstances.

Les boulevards, dans les deux dernières soirées, ont gardé leur animation habituelle; seulement, les marchands de journaux du soir cherchaient, en se bousculant et en criant: « Edition spéciale, dernières nouvelles! » à débiter plus avantageusement leur marchandise. Cet événement était tellement pressenti qu'il s'est accompli sans secousse, et hier soir la nouvelle de la nomination de M. Grévy à la présidence était accueillie avec une grande placidité.

Chose bizarre! Voilà M. Grévy président de la République, alors qu'en 1848 lui-même demandait la suppression de ce poste, qu'il regardait comme inutile et dangereux.

Les républicains sont dans la joie; à l'heure où je vous écris ces lignes, j'aperçois de ma fenêtre quelques drapeaux qui montent leurs flammes. Tout va donc aller comme sur des roulettes, et je ne serais pas étonné qu'il s'ensuive une bonne récolte, et le départ vers d'autres rivages du phylloxera, cet autre radical! Mais, qu'ils prennent garde! Ils sont arrivés au sommet de la montagne, où il s'agit de se maintenir. Qu'ils n'oublient donc pas cette parole d'un psaume de David: « *Abysmus, abyssum invocat.* » L'abîme appelle l'abîme.

Etranger.

ANGLETERRE. — Les radicaux de Londres font un tel vacarme et profèrent des menaces tellement dangereuses contre le ministère que la police a reçu l'ordre d'intervenir dans le district de Southwark.

Le *Morning Post* annonce que le gouvernement russe a donné l'ordre de renforcer l'escadre de la Méditerranée.

ALLEMAGNE. — On télégraphie de Berlin, le 30, à la *Gazette de Cologne*:

« Le prince impérial a eu une longue entrevue avec M. de Bulow, ministre d'Etat, et

rouge par le docteur Elie Goubert, et l'abâtardissement progressif aura fait son œuvre.

(*Journal de la Vienne.*)

FOUCAUD.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 3 février 1879.

GRAND SUCCÈS

Une 2^e représentation de:

LA REINE TOPAZE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lockroy et Léon Battu, musique de VICTOR MASSE.

Les principaux rôles seront joués par M^{lle} Marguerite NAU, THIBAUT, M^{lle} LE ROY, ROUGE, SUREAU et DESCAMPS.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

souffrir de la tête, il tremble, se sent défaillir, à des vertiges et chancelle comme un homme ivre; son cœur bat avec force, les pulsations sont précipitées, quelquefois intermittentes; sa respiration est pénible, laborieuse, ralentie. » Autant de symptômes d'intoxication manifeste. Il n'est que trop démontré que la mort subite peut être déterminée par le nicotisme. L'huile de tabac qui se dépose au fond des pipes est un poison violent qui tue à la minute un chat ou un lapin. L'organisme fait effort pour se débarrasser de la nicotine qui s'emmagasine dans les tissus. Le corps des grands fumeurs est complètement imprégné et infecté de nicotine.

L'alcoolisme se reconnaît à des signes à peu près semblables, mais peut-être est-il encore plus dangereux. La statistique établit que le vingtième des individus qui succombent dans les hôpitaux meurent de ce genre de poison. Ecoutez sur ce point M. Lancereaux, cité par le docteur Goubert: « Nos établissements d'aliénés regorgent d'alcoolisés; plus du quart des malades y ont été placés pour cette cause. De 1826 à 1831, il y avait 8 0/0 de fous alcooliques à Charenton; de 1859 à 1864, on en compte 24 0/0. A Bicêtre, en sept années, la proportion des alcooliques a doublé... » Je pourrais citer bien d'autres chiffres non moins significatifs. Je préfère renvoyer le lecteur aux rapports de ces dernières années sur la justice criminelle en

France.

J'ai l'air de m'écarter de mon sujet; il n'en est rien. Je ne prétends nullement que les collégiens soient absolument nicotisés ou alcoolisés à la fin de leurs études. Je crois, au contraire, que les mauvais effets de l'alcool et du tabac atteignent plus leur moral que leur physique. C'est une observation générale que l'élève qui cherche les petits coins pour fumer ou pour boire est un élève perdu. Le tabac et l'eau-de-vie sont des stupéfiants. Avec eux, plus d'application possible. On ne pense qu'à se ménager l'occasion de fumer ou de boire encore. On est un peu dans la situation de ce Prusias, roi de Bithynie, qui habitait son estomac à la ciguë. Seulement, Prusias avait parfaitement le droit de faire ce qu'il faisait, et il n'avait ni leçons à apprendre ni avenir à préparer.

Les effets organiques les plus terribles, les plus immédiats de ces empoisonnements se manifestent chez les enfants des classes pauvres, et principalement dans les milieux industriels. Là, en effet, rien ne les retient et tout les pousse au vice. Le lois est malsain, la profession est rude, l'atelier sent misère. On cherche une diversion à sa maison dans la pipe et dans la boisson. Bientôt le développement physique s'arrête, l'esprit se trouble, la vue s'affaiblit. Et les malheureux arrivent à l'âge d'homme sans pouvoir jamais arriver à être des hommes.

Encore si de pareils rabougrissements corporels, si de semblables paralysies morales n'allaient pas plus loin qu'une génération, la société qui en souffre pourrait prendre son mal en patience. Mais point! Le sang vicié se transmet avec la vie. Une génération empoisonnée lègue à la suivante l'empoisonnement. C'est épouvantable à penser, mais c'est ainsi!

Voyons maintenant de quelle façon et dans quelle mesure il est possible de combattre le fléau. Trois armes nous sont données contre lui: l'hygiène, qui assure les forces physiques; l'éducation, qui élève le caractère; l'instruction, qui fertilise l'intelligence.

L'hygiène est surtout indispensable. Il faut que les instituteurs, les patrons, l'Etat, aient le plus constant souci des conditions hygiéniques de leurs élèves, de leurs ouvriers, de tous les pauvres. A ce titre, qu'on fonde le plus qu'on pourra d'établissements publics de gymnastique, et que les exercices y soient encouragés. Que l'on favorise largement les sociétés d'assistance mutuelle; que l'on crée aussi des écoles pour vulgariser l'instruction; que l'Etat enfin, se tenant avec raison responsable des maux de la nation, surveille assidûment les ateliers et les collèges. Pour tout dire, il s'agit d'organiser sérieusement l'éducation publique. Et ne nous faisons pas d'illusions: encore vingt années de plaies comme celles marquées d'un fer

avec M. le prince Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris. »

On sait déjà, par la dépêche qui a été publiée vendredi soir, que M. le prince de Hohenlohe est reparti pour Paris, le lendemain de cette entrevue.

ITALIE. — Rome, 2 février. — Le Pape a reçu aujourd'hui l'offrande des cierges. Après la cérémonie, Sa Sainteté a annoncé aux six évêques français présents le Jubilé pour les mois de mars, avril et mai. L'encyclique paraîtra le 15 courant.

LA PESTE EN RUSSIE.

On télégraphie de Saint-Petersbourg, 30 janvier :

« Les ministres se sont réunis avant-hier et ont discuté les diverses mesures proposées par les médecins russes pour faire disparaître le fléau qui sévit dans la province d'Astrakan. »

« Les célébrités médicales de Saint-Petersbourg assistaient à cette réunion. »

« Parmi les rapports présentés sur ce sujet, il s'en trouve un du docteur Botkin qui conclut en conseillant les mesures les plus radicales : les cadavres doivent être détruits par voie de crémation ; tous les objets ayant appartenu aux personnes atteintes par l'épidémie, leur maison même, doivent être brûlés. »

« Si cela ne suffit pas, les habitants des pays infectés devront être transportés dans les localités très-salubres, et isolés complètement. »

« Pendant ce temps, le feu détruira tous les villages où il y a eu des malades, ne laissant rien subsister qui puisse conserver le germe de la maladie. »

« Les mesures conseillées par le rapport du docteur Botkin, et appuyées par un grand nombre de ses confrères, ont été en grande partie adoptées dans la réunion d'avant-hier, et une commission d'hygiène, armée des pouvoirs les plus étendus, a été nommée pour veiller à l'exécution de ces mesures. »

« On assure que le gouvernement russe se propose d'adresser des représentations très-énergiques au gouvernement persan pour sa tolérance envers des pratiques auxquelles on fait remonter les causes de l'épidémie actuelle. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

AVIS ADMINISTRATIF.

Contributions — Année 1879.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens que le rôle des contributions, année 1879, est déposé chez M. Vétault, percepteur, rue de Bordeaux, pour y être mis en recouvrement.

Les réclamations seront reçues à la Sous-Préfecture de Saumur pendant les trois mois qui suivront la date de la publication mentionnée sur les bordereaux.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 1^{er} février 1879.

Le Maire, LECOY.

Trois détenus de la maison centrale de Fontevault, les nommés Leroux (Jean-Marie), Noblet (Anatole) et Cordier (Charles), ont été transférés la semaine dernière à Angers, et vont passer mercredi devant la cour d'assises de Maine-et-Loire.

Ces trois individus sont inculpés d'avoir tenté d'empoisonner leurs co-détenus en jetant au hasard des poignées de verre pilé dans les gamelles.

Comme témoins, dix autres détenus de la maison centrale arrivent ce soir à Saumur pour être transférés demain à Angers.

Tous les députés de Maine-et-Loire ont pris part au vote pour l'élection du Président de la République.

A l'occasion de la nomination du Président de la République, le ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts accorde un jour de congé aux élèves de tous les lycées et collèges de France.

Ce congé a lieu aujourd'hui 3 février.

Théâtre de Saumur. — C'est ce soir (lundi) qu'a lieu la seconde représentation de la

Reine Topaze, grand succès de pièce, d'artistes et de mise en scène. On s'attend à une salle comble.

ASSASSINAT SUR LA ROUTE DE BLÉRÉ.

(Nouveaux détails.)

Nous empruntons aux journaux de Tours les détails suivants sur ce crime épouvantable.

Le victime, comme nous l'avons dit, est le sieur Au-prince, frère du messager de Bléré. Le messager Au-prince, qui vient tous les samedis à Tours, s'est trouvé indisposé vendredi et a prié son frère de conduire sa voiture à sa place.

Au-prince à l'habitude d'emporter chaque vendredi soir une somme importante pour faire à Tours les achats de plusieurs de ses clients. Une marchande de tabac de Bléré lui confie ordinairement cinq ou six cents francs. Cette particularité était parfaitement connue dans le pays et naturellement les assassins ne l'ont pas ignorée.

Mais par suite de la maladie du sieur Au-prince, son frère n'avait emporté vendredi dernier qu'une faible somme, environ cinquante francs, pour ses frais de route et le prix de l'entrée à Tours d'une pièce de vin.

Le crime a eu lieu vers trois heures et demie du matin, sur la route, entre Saint-Martin-le-Beau et Dierres.

Il est probable que les assassins attendaient leur victime, cachés dans une sorte de grotte entourée de bois et située à cinquante mètres environ du lieu du crime.

Au-prince, qui est d'une force herculéenne, a dû être foudroyé par un coup terrible frappé derrière la tête avec une hache. Il porte du reste huit blessures effrayantes ; l'une d'elles, en avant de la tête, a 12 centimètres de longueur, le crâne est brisé et la cervelle à nu. Cependant Au-prince est encore vivant, mais son état ne laisse à peu près aucun espoir. Il n'a d'ailleurs point recouvré sa raison et ne peut donner aucun renseignement à la justice.

Se croyant encore aux prises avec son agresseur, il se débat vigoureusement dans son lit, sur lequel plusieurs personnes ont beaucoup de peine à le maintenir. A chaque instant il pousse des cris : « Au secours ! Au voleur ! À l'assassin... ! »

Le visage et le crâne de ce malheureux offrent un spectacle horrible. L'assassin semble avoir pris plaisir à hacher la victime. Un des coups portés par le meurtrier a été si violent qu'un morceau du crâne a été entièrement enlevé.

Au-prince a dû être renversé sur le sol du premier coup de hache qui lui a été porté sur le derrière de la tête. On ne serait pas éloigné de croire que l'assassin, le voyant ainsi à terre, aura essayé de faire passer sur lui sa voiture lourdement chargée, de façon à faire croire que cet homme avait été victime d'un accident. Mais les chevaux, effrayés par les cris d'appel et de désespoir d'Au-prince, s'emportèrent, entraînant la charrette sur la berne de la route et allèrent tomber dans un contre-bas, après avoir franchi la banquette. C'est alors, suppose-t-on, que l'assassin, n'ayant pu réussir dans son projet, se serait acharné sur le malheureux messager et aurait fait pleuvoir sur sa tête une grêle de coups, dans le but de l'achever.

Le lieu où le crime a été commis est complètement désert. Il a la physionomie d'un véritable coupe-gorge, tel que le choisirait un romancier pour en faire le théâtre du plus terrible des drames. Sur l'un des bords du chemin s'ouvre une sorte de caverne où l'assassin se sera sans doute caché pour attendre le passage d'Au-prince.

Ce dernier avait été rencontré vers trois heures par un colporteur de Dierres. Une heure après, le colporteur dépassait à son tour la voiture d'Au-prince arrêtée sur la route et défendue par un chien qui aboyait. La nuit était fort sombre. Cette circonstance et la présence du chien expliquent que ni le colporteur, ni plusieurs autres personnes qui ont également suivi la route de quatre à six heures du matin, n'ont aperçu le corps d'Au-prince étendu à quarante mètres de la voiture.

On a retrouvé près du lieu du crime, à deux cents mètres environ, la lanterne de la voiture qui avait été emportée par les assassins, probablement dans le but de partager immédiatement le produit du vol, qui était médiocre, puisque Au-prince, par un hasard singulier, n'avait qu'une somme de cinquante francs. Les voleurs ont également

enlevé sa montre et divers papiers qu'il portait sur lui.

En résumé, ce crime épouvantable a été commis par plusieurs personnes très-probablement, qui, connaissant exactement les habitudes d'Au-prince, l'ont attendu. Il y a eu guet-apens, préméditation, assassinat suivi de vol, commis sur un grand chemin pendant la nuit et par plusieurs personnes. Toutes les circonstances aggravantes prévues par le Code pénal se retrouvent dans cette effroyable tragédie dont les auteurs ne tarderont sans doute point à être découverts.

— Nous apprenons, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, que la situation de Joseph Au-prince s'est sensiblement améliorée. Le délire a cessé, la raison semble être sur le point de lui revenir, et on espère que bientôt il pourra donner à la justice des renseignements précis qui permettront de découvrir l'assassin.

L'Union libérale de Tours nous apprend que c'est M. Jules Deschamps, peintre à Azay-le-Rideau, qui a gagné, avec le numéro 188,199, un canot à vapeur d'une valeur de 6,000 fr.

POITIERS.

On lit dans le *Courrier de la Vienne* :

« On a procédé, à Poitiers, à l'arrestation du sieur X..., employé des postes, accusé du détournement d'une lettre chargée contenant une somme de 800 fr. »

« Au moment où on l'a arrêté, X... était en train de festoyer à la Cassette. »

« Cet employé infidèle est originaire de Paris, et n'était au bureau de Poitiers que depuis quelque temps. »

Nous lisons dans le *Journal du Mans* :

« Il y a encore des hérétiques de la Petite-Eglise à Mont-Saint-Jean. On se souvient qu'un d'entre eux, le sieur Tureau, a été condamné, il y a quelque temps, pour refus de prendre les armes. »

« Son frère devait tirer au sort, ces jours derniers, à Sillé-le-Guillaume ; il a refusé de le faire malgré les observations du maire et du capitaine de gendarmerie. Le maire ayant tiré pour lui a amené un haut numéro. Le jeune hérétique aura néanmoins six mois de service à faire, et il lui faudra se rendre aux exercices. Puisse-t-il avoir le bon sens de ne pas recommencer l'aventure de son frère, actuellement en prison. »

Publications de mariage.

Joseph-Isidore Fabre, cavalier de manège, de Saumur, et Rosalie Chevalier, cuisinière, même ville.

Hippolyte Honorat, bijoutier, de Saumur, et Augustine-Sophie Delhumeau, couturière, même ville.

René Barbier, journalier, de Saumur, et Victorine Chevalier, chapeletière, même ville.

Louis Gaumet, cavalier de manège, de Saumur, et Eugénie Camus, sans profession, de Paris.

Pierre Bruneau, praticien-vétérinaire, de Saumur, et Eugénie-Joséphine Ragain, sans profession, de Saint-Lambert-des-Levés.

Faits divers.

Le centenaire de la destruction de Pompéi sera célébré au mois de novembre prochain par une grande fête scientifique.

Les principaux archéologues de l'Italie ont été invités à cette occasion à rédiger des mémoires sur cette mémorable catastrophe et sur les découvertes qui ont été faites dans la ville ensevelie.

Un médecin est appelé auprès d'un enfant de deux ans, qui a eu des convulsions.

Le prince de la science constate un état nerveux assez prononcé, et rédige une longue ordonnance qu'il accompagne des observations suivantes :

— Éviter les soucis et les préoccupations de tout genre : Retraîner le café et les alcools ; rechercher les distractions, telles que le théâtre et les voyages. Fumer avec modération !

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DES

Banques Départementales

62, RUE DE PROVENCE, PARIS.

Succursale de Saumur :
4, Place de la Bilange.

La Société générale des Banques Départementales a organisé dans ses succursales un service rapide pour l'achat et la vente à la Bourse de Paris, au comptant et à terme, de tous les fonds publics, moyennant le courtage de l'agent de change, soit 1,25 par 1,000 francs.

Dépêches télégraphiques affichées donnant 2 fois par jour les cours de la Bourse de Paris.

Les Banques Départementales se chargent de l'achat de Rente à terme par fraction depuis 500 fr. de Rente achetée pour 500 fr. de capital versé, et progressivement. — Placements avantageux. — Arbitrages lucratifs. — Conseils financiers donnés par correspondance. — Renseignements sur toutes les valeurs — Encaissement de tous coupons moyennant 25 centimes de commission par 100 francs. — Vérification des numéros sortis à tous les tirages. — Bourse spéciale des Valeurs non cotées avec tableau des offres et des demandes insérées gratuitement dans l'ÉPARGNE NATIONALE, le plus répandu de tous les journaux financiers.

On s'abonne à l'ÉPARGNE NATIONALE, organe de la Société (4 francs par an) en s'adressant à M. le Directeur de la succursale de SAUMUR, 4, Place de la Bilange.

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE
EN FORMATION DES

MINES D'ARGENT

ET FONDERIES DE BINGHAM

CAPITAL : 17,000,000 DE FRANCS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

AUX

34,000 Actions de 500 Francs

FORMANT LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. DE BANNEVILLE, G. O. *, Ancien Ministre.
M. BUCHOT *, Administrateur de la Société d'Assurances La Foncière.

M. DOMMARTIN *, ancien Juge au Tribunal de Commerce de la Seine.

M. LEMOINE, Ingénieur, Administrateur du Crédit Mobilier.

M. le C^{te} DE MAUGNY *, ancien chargé d'Affaires de France.

M. OUBREY, C. *, Administrateur des mines du Laurium.

M. Ch. RUELL, Banquier.

M. le C^{te} DE VASSAL-MONTVIEL.

M. WELCHE, C. *, Ancien Ministre.

EXPOSÉ :

Le but de la Société est l'acquisition immédiate, déjà assurée par contrat, de la propriété des mines d'argent, fonderies, ateliers et dépendances de Old Telegraph (Utah), l'une des plus riches de l'Amérique actuellement en pleine exploitation et dont les bénéfices nets sont de 346,500 francs par mois. Les développements et améliorations actuels doivent, dès cette année, doubler les bénéfices.

VERSEMENTS :

En souscrivant..... 250 fr. } 500 fr.
Le 22 février..... 250 fr. }

La cote officielle sera demandée aussitôt après la constitution de la Société.

SOUSCRIPTION OUVERTE

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 FÉVRIER

À PARIS, à la Société anonyme de CRÉDIT MOBILIER, 15, place Vendôme ;

EN PROVINCE, chez tous les Banquiers, ses correspondants.

On peut, dès à présent, souscrire par correspondance.

On peut se procurer au CRÉDIT MOBILIER tous les rapports, prospectus et statuts.

Injection Brou et Capsules Ricord
(Voir aux annonces).

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
revenues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gas-

traigies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac, faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefa-

çons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cièrè du Barry. »
 Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.
 Voici quelques-unes des cures :
 Cure N° 75,424 : M. et M^{me} Léger, d'une *mala-die du foie*, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,724 : M^{me} Chauvet-Pizzalat, d'*anémie*, d'*épuisement* et d'*étouffements*. — Cure N° 62,476 : Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire). — La Revalés-cièrè Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous les maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalés-cièrè. Recevez, etc. — LÉON PATELET, instituteur à Cheyssoux, Haute-Vienne, 8 mai 1878.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cièrè, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cièrè chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GENDRAN; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épici-er, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHAN-TEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plan-tagenet; BRETAULT-DÉLAGRÈRE. — Baugé, BUCH-MANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMETY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharma-ciens et épiciers. — Du Barry et C^o LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 30 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
1 — 10 — soir.		4 — 45 — soir.	
3 — 20 — —		10 — 10 — —	
7 — 45 — —		11 — 50 — —	

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
12 — 10 — soir.		4 — 40 — soir.	
1 — 45 — —		9 — 10 — —	
6 — 55 — —		11 — 20 — —	

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 44 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} FEVRIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 % amortissable	77 15	10		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	380			Canal de Suez	695		3 75
3 % 1/2	79 60	10		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	765		8 75	Crédit Mobilier esp.	735		7 50
4 1/2 %	109			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	675			Société autrichienne	539 50		1 25
5 %	112 60	15		Crédit Mobilier	487 50			OBLIGATIONS.			
Obbligations du Trésor, t. payé.	502			Crédit foncier d'Autriche	566 25		1 25	Orléans	362 50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	241			Charentes, 500 fr. t. p.	675			Paris-Lyon-Méditerranée	360 60		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519	1 50		Est	675		5	Est	358 75		
— 1865	537	3		Paris-Lyon-Méditerranée	1087 50	1 25		Nord	366 25		
— 1869, 3 %	412 50	1 50		Midi	828 75		1 25	Ouest	358		
— 1871, 3 %	402	25		Nord	472 50		50	Midi	357 50		
— 1875, 4 %	520			Orléans	1185	10		Charentes			
— 1876, 4 %	517			Compagnie parisienne du Gaz	1370		5	Canal de Suez	563		
Banque de France	3065	13		C. gén. Transatlantique	480		5				
Comptoir d'escompte	770										
Crédit agricole, 300 f. p.	435										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 9 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers)
8 — 56 — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 10 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 38 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MOREAU, huissier à Angers.

VENTE
 Aux enchères publiques.
 D'UNE
BARQUE DE MAINE
 (COUVERTE)

Jaugeant de 140 à 150 tonnes, âgée de six ans, avec son bachelot, appartenant à M. Gendreau-Fortin, marinier à Grez-Neuville, munie de tous ses agrès, prélaris, mâture, cordes, treuils devant et derrière, cheminée toute grée avec batterie de cuisine.

La vente aura lieu le **dimanche 9 février prochain**, à midi, à Angers, quai des Luisettes, par le ministère de M^e BERNARD, commissaire-priseur.

On paiera comptant, 5 0/0 en sus. Pour tous autres renseignements, s'adresser audit M^e MOREAU, huissier à Angers.

NOTA. — Les créanciers de M. Gendreau-Fortin sont priés de remettre leurs comptes à M. Moreau, huissier à Angers. (35)

Etude de M^e DUFOUR, huissier à Saumur.

MAISON
 Rue Cendrière, n° 45,
A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine.
 S'adresser audit M^e DUFOUR.

VÉRITABLES CAPSULES RIGORD FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du **Goudron** jointes à l'action anti-hémorrhagique du **Copahu**. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE
PILULES ET SIROP FAVROT
 au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS. Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents; dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE
PILULES DU D^r BONTIUS
 Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

MAISON ABEL PILON
 Paris — Rue de Fleurus, 33 — Paris

A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur
 LIBRAIRE-ÉDITEUR

CINQ FRANCS PAR MOIS

EXTRAIT DU CATALOGUE

Dictionnaire de P. Larousse avec Supplément qui vient de paraître. 16 volumes brochés.	600
Dictionnaire de Littré et Supplément. Édition Hachette. 5 volumes brochés.	442
Dictionnaire d'Histoire naturelle, par D'OLIVIER. Nouvelle édition. 23 volumes de texte et 3 volumes contenant 340 planches soigneusement coloriées à la main.	480
Dictionnaire de Chimie pure et appliquée de WURTZ. 3 volumes. Ouvrage terminé.	90
Histoire de France et de la Révolution, par MACHON. Nouvelle édition accompagnée de 200 gravures hors texte. 28 volumes.	496
Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies. 106 cartes in-f° coloriées, gravées sur cuivre, accompagnées d'un texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. 2 volumes richement reliés.	125
Grand Atlas universel de DUBOIS. 40 cartes double in-folio reliées en un volume.	90
Le Règne végétal. 9 volumes texte et 8 volumes atlas, contenant 3,000 dessins finement coloriés. Prix, monté sur onglet.	800

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

A VENDRE
 UNE JUMENT de dix ans, se montant et s'attelant très-bien.
 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
VIN ROUGE
 Récoltes 1877 et 1878.
 S'adresser à M. POTTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

AVANCES
 et ouvertures de crédit de banque

aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de décembre, janvier et février.

Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)

ON DEMANDE UN MÉNAGE, la femme comme cuisinière, le mari pour jardiner et le service des chevaux.
 S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, libéré de service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.
 S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
M. RIELLANT
 DENTISTE,
 Place de la Bilange, n° 4.

ENCRE NOUVELLE
 MATHIEU-PLESSY

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet
 A COPIER
 Adoptée par toutes les grandes Administrations.
 DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

CHOCOLAT-MENIER
 CONTREFAÇONS
 ÉVITER
 LA DÉTÉRIORATION

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteaurose. Traitement gratuit pour les pauvres.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
 Paraissant tous les samedis
 AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles, et de jardinage; Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.

A CÉDER
FONDS DE SERRURERIE
 Rue Saint-Nicolas, 48,
 S'y adresser; à M. DROUHAU, ou à M. PICHAT, quai du Gaz.

A LOUER
GRANDS ET VASTES MAGASINS
BELLE CAVE
 Pouvant servir de magasin.
 Place du Roi-René.
 S'adresser à M. PICHAT. (34)

A LOUER
 PRÉSENTÉMENT,
APPARTEMENT
 Rue Haute-Saint-Pierre,
 Avec remise, écurie à quatre chevaux et une à deux chevaux, grande cave voûtée.
 S'adresser à M. GIRARD père, place de la Grise, à Saumur. (43)

VINGT-CINQ MILLE
 Chevelus d'un an et deux ans,
 En BON GROSLOT de Cinq-Mars,
A VENDRE
 S'adresser à M. MESNET, à Cinq-Mars. (45)

Vous par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
 Hôtel-de-Ville de Saumur, le

LE MAIRE,
 Certifié par l'imprimeur soussigné.

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce papier est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal au moment de la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombages, douleurs. Son emploi est des plus simples: une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 n° : 1,50. Se défer des contrefa-

18